

Formation initiale d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Durée : 9h (3 sessions de 3h)

Session 1 : Vendredi de 14h à 17h - Session 2 : Vendredi de 18h à 21h

Session 3 : Samedi de 9h à 12h

- CLASSE VIRTUELLE : Vendredi 28 et samedi 29 juin
- STRASBOURG : Vendredi 4 et samedi 5 octobre
- PARIS : Vendredi 13 et samedi 14 décembre

TARIF DE LA FORMATION

- Formation en classe virtuelle 600,00 €
- Formation en présentiel 650,00 €

Renouvellement d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Durée : 3h

De 19h30 à 22h30

- DIJON : Jeudi 7 mars
- CHAUMONT : Jeudi 18 avril
- ANGOULEME : Mercredi 15 mai
- CHARTRES : Jeudi 13 juin
- CLASSE VIRTUELLE : Jeudi 20 juin
- CAEN : Jeudi 25 juin
- PARIS : Mardi 10 septembre
- TOULOUSE : Jeudi 12 septembre
- NANTES : Jeudi 26 septembre
- STRASBOURG : Jeudi 3 octobre
- LYON : Mercredi 9 octobre
- CLASSE VIRTUELLE : Mardi 12 novembre

TARIF DE LA FORMATION

- Formation en classe virtuelle 220,00 €
- Formation en présentiel 250,00 €

INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Spécialité : N° RPPS :
Téléphone : Fax :
Mail :

MODALITES DE REGLEMENT

- Soit par chèque à l'ordre de l'ACFM (à envoyer à ACFM – 79 rue de Tocqueville – 75017 PARIS)
- Soit par virement via ce lien : <https://www.payasso.fr/acfm/acfm-inscription-permis-de-conduire>

Signature et Cachet (obligatoire)

Pour rappel, cette formation est éligible à une prise en charge individuelle par le FAF PM à hauteur de 250€ sous réserve de budget annuel disponible. Des documents vous seront envoyés par mail à l'issue de la session de formation et devront être adressés au FAF PM dans les 30 jours qui suivent la formation.